

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 33 - page 2208

06 - Alpes-Maritimes

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS CAPVERDIENNES DE NICE ET DES ALPES MARITIMES (F.A.C. V.NICE).

Objet : créer au profit des différentes associations d'origine capverdiennes déclarées dans les Alpes Maritimes, un réseau formel pour une mutualisation des moyens (finances, matériels, locaux, etc) et des savoir-faire ; fédérer les associations capverdiennes autour de thèmes porteurs comme la culture, la langue, le sport, la mémoire, la transmission entre les générations, la citoyenneté, la politique de la ville, la diversité sociale et culturelle, la lutte contre les discriminations, l'écologie et le développement durable, l'initiative économique et sociale, etc ; travailler au développement des partenariats entre Nice et le département des Alpes Maritimes et le Cap-Vert, ainsi que des échanges avec les associations capverdiennes des autres villes et régions de France et du Cap Vert ; assurer la promotion de la diversité ; être un interlocuteur face aux partenaires, élus, institutions publiques et aux acteurs économiques.

Siège social : 15, avenue Antonia Augusta, 06000 Nice.

Date de la déclaration : 25 avril 2014.